

Sentier botanique de Romarin

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28 février 2015

Le Président du *Sentier botanique de Romarin* remercie les personnalités présentes, adjointes et adjoints au Député-Maire, M. Pierre CHAVEROT président de l'Ordre National de Romarin, Mme DUCHAMP présidente du GMB de Cours la Ville, M. Didier VALLAS botaniste émérite, M. Gervais MOREL membre d'honneur ainsi que tous les membres présents de l'association.

Un diaporama, préparé par M. Gérard MORISSON, secrétaire, défile sur écran géant pendant toute la durée de l'assemblée.

- ✓ Cette première AG débute avec un retour sur la création de l'association.

Passionné de plantes et attaché à sa ville, un groupe de bénévoles s'est formé afin de déterminer les possibilités d'implantation d'un sentier botanique sur la commune. Le site du *Calvaire* réunissant plusieurs critères indispensables à ce projet, tels que la proximité, une couverture végétale intéressante, la valorisation du patrimoine local, a été choisi.

Le 23 janvier 2014, l'assemblée générale constitutive a procédé aux formalités administratives de création de l'association : *Sentier botanique de Romarin*, avec l'élection du comité directeur composé des représentants des différentes écoles, d'associations, d'entrepreneurs du paysage et des bénévoles sensibles à ce projet.

- ✓ M. Pierre CHAVEROT, président de l'Ordre National de Romarin, parrain de l'association, explique ensuite l'importance de valoriser notre projet par des actions pédagogiques et développer ainsi le concept du *RESPECT DE L'HOMME ET DE LA NATURE*.

Le rapport Moral est ensuite abordé en rappelant l'appellation des différents membres qui composent l'association : membres d'HONNEUR, membres BIENFAITEURS et membres ACTIFS.

- ✓ M. Eric PHARABET remercie M. Gervais MOREL pour son soutien dès le début de l'aventure puis les membres d'HONNEUR et les membres BIENFAITEURS sont cités et remerciés.
- ✓ Tout le travail effectué depuis un an est présenté sur le diaporama : la pose du mobilier, le terrassement de massifs, les plantations réalisées par les enfants et la signalétique qui sera installée en mai. Enfin, Eric PHARABET remercie tous les bénévoles dirigés par le responsable technique M. Gérald LACHARNAY, les membres du service « espaces verts » de la commune et les brigades vertes du département.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

✓ Dernière partie de cette Assemblée Générale : les projets pour l'année 2015.

- La fusion « absorption » a été proposée à l'assemblée entre le Groupement Mycologique et Botanique de Cours la Ville et le Sentier botanique.

Mme DUCHAMP explique les problèmes rencontrés par son association. M. PHARABET expose sa solution. Conjointement, les deux présidents proposent à l'assemblée un protocole d'accord, accepté à l'unanimité. La finalisation de cette fusion verra le jour en juillet 2015.

- Organisation de visites commentées
- **Inauguration** du sentier le **samedi 13 juin 2015**, de nombreuses animations prévues dont l'intronisation de Chevaliers et de jeunes pousses de Romarin
- Installation de toute la signalétique
- Installation de tables et de bancs supplémentaires
- Installation d'une barrière au niveau de la chapelle du Calvaire
- Inauguration du siège, place de la Mairie
- Présentation d'un planning de permanence au siège le samedi matin
- Mise en valeur de la motte féodale

✓ Après quelques questions diverses concernant la valorisation du patrimoine bâti,

Mme Annie DEVEAUX, 1^{ière} adjointe au Député-Maire clôture cette première assemblée générale du Sentier botanique de Romarin en remerciant tous les initiateurs de ce projet et en leur signifiant tout le soutien de la Municipalité.

✓ Le site est désormais en ligne et déjà bien fréquenté : sentierbotaniquescourslaville.fr